



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Melun, le 13/10/2020

Communiqué de presse

## **Fin de l'occupation illicite des sites de Dammarie-les-Lys et de Noisiel**

Les sites de Dammarie-les-Lys et de Noisiel qui faisaient l'objet d'une occupation illicite depuis plusieurs mois par des ressortissants moldaves – et pour lesquels la justice avait prononcé des ordonnances d'expulsion - ont été tous deux libérés au cours de la journée, dans le calme et sans recours à la force publique, avec le concours actif des municipalités concernées.

Après un travail d'accompagnement social conduit par les associations Equalis et Empreinte, les personnes qui souhaitent bénéficier d'une mise à l'abri ont toutes été relogées. Les propriétaires ont ainsi pu reprendre possession de leurs biens dès aujourd'hui.

## **Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle**

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29  
Mel : [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)  
[www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)  
@Prefet77

12, rue des Saints-Pères  
77000 Melun

